

Mobile : Bouygues Telecom fait évoluer ses forfaits B&You

En lançant, début juillet, [son nouveau forfait B&You](#), **Bouygues Telecom** s'engageait à rester à l'écoute de ses clients pour améliorer, éventuellement, ses services. Promesse tenue.

L'opérateur vient d'annoncer quelques aménagements à son offre de téléphonie et d'Internet mobile illimités sans engagement à des tarifs très concurrentiels (respectivement moins de 25 et 37 euros mensuels), [note Silicon.fr](#).

Actuellement, le forfait autorise l'Internet 3G+ illimité... dans la limite de 500 Mo de données échangées. Au-delà, l'utilisateur se voyait facturer 0,05 euro le Mo supplémentaire. Une mauvaise idée que plus de 1000 internautes (clients ou non du forfait) ont dénoncé en ligne.

Du coup, Bouygues Telecom revient à la politique habituelle, à savoir la réduction de la bande passante une fois la limite de navigation dépassée en contre-partie de l'absence de facturation supplémentaire du service.

Ou plutôt si. Dans les faits, l'opérateur conserve plus ou moins ses conditions initiales. Et transforme le tout en trois forfaits 3G pour répondre aux attentes des utilisateurs. Après tout, certains d'entre eux sont peut-être prêts à payer pour surfer depuis leur smartphone.

A ceux-là, Bouygues Telecom propose un forfait de base à 24,90 euros mensuel avec l'accès payant à la 3G+ à raison de 0,05 euro le Mo. Autrement dit, consommer 500 Mo de données coûtera 25 euros... à ajouter au coût du forfait. Soit une cinquantaine d'euros par mois.

Dans ces conditions, mieux vaut se tourner vers le forfait à 500 Mo avec bande passante réduite au delà (mais sans facturation) pour moins de 35 euros (avec, au passage, une réduction de 2 euros sur l'offre initiale). Les gros consommateurs de données se tourneront plutôt vers l'offre 1 Go (avec débits réduits au-delà) pour moins de 40 euros.

Ces nouvelles offres entreront en vigueur le 22 août prochain. Bouygues Telecom annonce que « *les utilisateurs actuels du forfait 24/24 & Internet 3G+ profiteront automatiquement de ces évolutions (baisse du prix et suppression de la facturation en dépassement data) dès leur prochaine facture* ». Sympa pour eux.